



Anne Hidalgo : « La modernisation de la taxe de séjour doit être engagée »

« Je regrette la position adoptée par le gouvernement à l'occasion des discussions sur le projet de loi de finances rectificative portant sur la modernisation de la taxe de séjour pour l'ensemble du territoire national alors même que cette dernière n'a pas été réévaluée depuis plus de dix ans.

Une solution de compromis, travaillée avec le gouvernement, avait pourtant été trouvée afin de garantir le financement de l'attractivité touristique de la capitale (qui coûte au minimum 300 millions d'euros par an) et le plan de développement des transports en Ile-de-France. Cette proposition avait permis l'adoption, en commission des finances, d'amendements ramenant notamment le plafond de la taxe de séjour à moins de 5 € pour les hôtels de luxe, conformément aux travaux de la mission parlementaire sur le sujet. Cela n'a pu aboutir en raison des voix d'une partie de la droite – notamment de la droite parisienne – alors même que d'autres députés de l'opposition soutenaient la solution de compromis présentée dans les amendements de la députée Monique Rabin. Malgré le soutien de la grande majorité des groupes socialistes et écologistes de l'Assemblée nationale que je remercie tout particulièrement, la mesure a été rejetée.

Toutefois, je prends acte et me félicite des engagements pris en séance au nom du gouvernement par Christian Eckert, secrétaire d'Etat au budget, qui a rappelé que *"le gouvernement souhaite que le travail continue, [qu']il prend acte des travaux parlementaires, qui sont une bonne base de travail"* et que *"le gouvernement s'engage, d'ici la loi de finances initiale, à continuer à travailler pour atteindre deux objectifs, le financement des villes touristiques et celui des infrastructures de transport"*.

J'accueille également avec satisfaction l'initiative du groupe socialiste qui souhaite faire des propositions, dès la rentrée prochaine, dans ce sens. Je me tiens à son entière disposition pour participer à ses travaux.

Enfin, **je salue l'engagement du Premier Ministre de réformer la fiscalité des hébergements touristiques** dans le cadre du projet de loi de finances qui sera présenté à l'automne prochain et d'organiser une concertation à laquelle Paris prendra toute sa part.

Anne Hidalgo
Maire de Paris